

Avril 2018

## Organisation de la demi-pension

Certains cours peuvent se dérouler entre 11h40 et 12h25 ou entre 13h00 et 13h45.

M. Yvan Fragnière gère le Foyer (un self-service) dans nos murs

### **les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 11h40 à 13h00.**

La distribution des repas s'effectue en 2 services – 11h35 et 12h05.

Le Foyer (label « Fourchette verte ») sert des menus variés, élaborés à l'aide d'une diététicienne. Ce label vise à développer un comportement alimentaire favorable à la santé et représente un gage de qualité pour l'établissement qui en est porteur (<http://www.fourchetteverte.ch>). Les menus se composent d'une assiette du jour (avec supplément), d'un buffet de salades, d'un dessert et d'une boisson.

M. Yvan Fragnière se tient à votre disposition pour tout complément d'information (027/ 606.39.85 ou 078/891.01.50).

## Organisation de l'étude

Les étudiants de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années inscrits régulièrement à la demi-pension, ou mangeant régulièrement en ville de Sion sont tenus de fréquenter l'étude surveillée de 13h00 à 13h45, pour autant qu'ils n'aient pas cours entre 11h35 et 14h00.

<b>Tarif annuel :</b>	1 jour	CHF 30.-
	2-3 jours	CHF 50.-

L'inscription à l'étude s'effectue à la rentrée scolaire.

La direction du collège se tient à votre disposition pour tout complément d'information au (027/606.39.50).

Le Recteur :

Francis Rossier